



Aigaliers le 10 novembre 2016.

Madame, Monsieur,

Les habitants d'Aigaliers et le Conseil Municipal sont particulièrement attachés à la qualité de vie de notre village et à son patrimoine. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans les travaux de restauration du bâtiment communal de l'ancien presbytère en préservant la valeur patrimoniale de cet édifice du 19^{ème} siècle.

Le patrimoine historique construit par nos aînés mérite d'être protégé et valorisé pour être transmis aux générations futures. Une salle communale accueillera les activités des élus et des associations fortement impliquées sur la Commune. Seront aussi créés cinq logements ouverts à la location. De quoi faire vivre dans le temps ce bien commun tout en préservant sa qualité architecturale.

La Fondation du Patrimoine qui a pour vocation de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité, a manifesté elle aussi, son intérêt pour cette réalisation. A cette occasion, elle tient à nous apporter son soutien et pour ce faire elle est le support d'une campagne de souscription auprès des habitants, des personnes attachées à la Commune d'Aigaliers et aux entreprises qui ont travaillé pour ou sur la Commune, ou qui seraient amenées à y travailler.

Nous sommes tous concernés par cette opération de mécénat populaire qui va permettre à chacun de nous de s'impliquer personnellement dans la réhabilitation de l'ancien presbytère, tout en allégeant sensiblement la charge communale.

En fonction de vos possibilités, et quelle que soit votre contribution, sachez que votre participation sera précieuse et particulièrement appréciée.

Tous les dons recueillis par la Fondation du Patrimoine à l'occasion de cette souscription, seront entièrement consacrés à cette restauration. Vos dons sont fiscalement déductibles de vos impôts. Je vous remercie à l'avance de votre mobilisation et de votre générosité, et dans cette attente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Le Maire

Daniel Boyer

